

ORDRE DE RENVOI

Le présent arrêt a été rendu en date du 27 mai 1965.  
En vertu de l'ordonnance de référé en date du 27 mai 1965, le  
tribunal a ordonné l'admission de la demande en référé de  
Monsieur [Nom] contre Monsieur [Nom] en ce qui concerne  
la somme de \$ [Montant] et les intérêts à ce titre.

Le tribunal a ordonné que la somme de \$ [Montant] soit payée par Monsieur [Nom] à Monsieur [Nom] dans les dix jours de la date de la présente ordonnance.

Le présent arrêt est exécutoire de plein droit.

En conséquence, Monsieur [Nom] est condamné à payer à Monsieur [Nom] la somme de \$ [Montant] et les intérêts à ce titre.  
Le présent arrêt est exécutoire de plein droit.

Le présent arrêt est exécutoire de plein droit.

Fait en la ville de [Ville] le [Date].

John F. MacNeill